



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Somme

Délibération du Conseil Communautaire de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

Séance du mercredi 03 avril 2024

Le trois avril deux mille vingt-quatre à 16h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Esmeralda -, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
96	96	76

DELIBERATION N° DE_2024_018
<i>Approbation compte administratif budget principal ccpm 23</i>

Date de la convocation
21 mars 2024

Date d'affichage
21 mars 2024

VOTES
EXPRIMES : 70
POUR : 70
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 6
NPPV : 0

Présents : Monsieur Bruno BALESDENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHIEU), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS), Monsieur Fabien CARPENTIER (GUESCHART), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Marie Jeanne MERLIN (LE CROTOY), Monsieur Pierre DELCOURT (LE TITRE), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Christophe DAMET (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Madame Line BRUNEL (MOUFLERS), Monsieur Serge DUREUX (MACHIEL), Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Madame Laurence CROISSET (NOUVION), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG), Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Martial BALSAMO (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL), Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Gérard BOURGOIS (QUEND), Monsieur

RF
Préfecture de la Somme
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
080-200070936-DE_2024_018-DE

Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Monsieur Richard RENARD (RUE), Monsieur Jacky THUEUX (RUE), Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCOURT-BUSSUS), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCH), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCH), Monsieur ALAIN HENOT (VILLERS-SUR-AUTHIE)

Elus représentés ayant donné pouvoir : Monsieur Pascal FARCY (AGENVILLERS) représenté par Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE) représenté par Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS) représenté par Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Madame Maité BERON (DOMQUEUR) représentée par Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY) représentée par Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY), Monsieur Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND) représenté par Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Marc VOLANT (QUEND) représenté par Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Madame Dany HAREUX (RUE) représentée par Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Madame Anita MAGNIER (RUE) représentée par Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Monsieur Joël PORQUET (RUE) représenté par Monsieur Jacky THUEUX (RUE), Monsieur Francis GOUESBIER (ST QUENTIN EN TOURMONT) représenté par Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER) représenté par Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

Absent(s) : Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Monsieur James HECQUET (COULONVILLERS), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHEU), Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHEU), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHEU), Monsieur Yves CREPY (MOUFLERS), Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE)

Excusé(s) : Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Monsieur Michel KLAPSIA (CRECY EN PONTHEU), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Dominique DELANNOY (DOMVAST), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT)

A été nommé(e) secrétaire : Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER)

Objet de la Délibération : approbation compte administratif budget principal ccpm 23

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération n° 2023-0039 du conseil communautaire en date du 22 mars 2023 approuvant le Budget Primitif, la délibération n° 2023-068 du 10 mai 2023 relative à la décision budgétaire modificative n°1 du budget principal 2023, la délibération n° 2023-082 du 11 juillet 2023 relative à la décision budgétaire modificative n°2 du budget principal 2023, la délibération n° 2023-099 du 3 octobre 2023 relative à la décision budgétaire modificative n°3 du budget principal 2023 et la délibération n° 2023-129 du 19 décembre 2023 relative à la décision budgétaire modificative n°4 du budget principal 2023;

Vu l'avis favorable de la commission de la gestion financière et prospective budgétaire du 22 février 2024 ;

Considérant le compte de gestion précédemment approuvé ;

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de reception de l'AR: 05/04/2024

080-200070936-DE_2024_018-DE

Le Président expose au Conseil Communautaire :

En conformité au compte de gestion, le détail du compte administratif 2023 du budget principal est le suivant

FONCTIONNEMENT			
<i>CHARGES</i> Ventilation / chapitre	CA 2023	<i>PRODUITS</i> Ventilation / chapitre	CA 2023
011 - Charges à caractère général	9 989 518,73	002 - Excédent reporté	3 993 790,65
012 - Charges de personnel	6 462 988,80	013 - Atténuations de charges	297 325,46
014 - Atténuation de produits	5 802 647,72	042 - Op. d'ordre transfert entre sections	72 119,39
022 - Dépenses imprévues		70 - Ventes de produits ou services	1 915 890,46
023 - Virement section d'investissement		73 - Impôts et taxes	20 613 040,51
042 - Op. d'ordre transfert entre sections	1 393 492,72	74 - Dotations et Participations	4 198 728,14
65 - Autres charges de gestion courante	1 897 118,81	75 - Autres produits de gestion	226 607,88
66 - Charges financières	225 649,66	77 - Produits exceptionnels	269 170,33
67 - Charges exceptionnelles	421 611,28	78 - Reprise sur amortissement	3 194,79
68 - Dotations aux amortissements et provisions	801 591,00		
TOTAL EXERCICE	26 994 618,72	TOTAL EXERCICE	31 589 867,61
INVESTISSEMENT			
<i>CHARGES</i> Ventilation / chapitre	CA 2023	<i>PRODUITS</i> Ventilation / chapitre	CA 2023
020 - Dépenses imprévues		001 - Résultat reporté d'investissement	4 163 341,08
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	72 119,39	021 - Virement de la section de fonctionnement	
041 - Opérations patrimoniales	130 606,60	040 - Dotations aux amortissements + Provision	1 393 492,72
13- Subventions d'investissement reçues		041 - Opérations patrimoniales	130 606,60
16 - Emprunts et dettes assimilés	820 226,74	10 - Excédent de fonctionnement capitalisé, FCTVA	1 286 326,88
20 - Immobilisations incorporelles	228 421,03	13- Subventions d'investissement reçues	857 373,04
204 - Subventions d'équipement versées	328 994,09	16 - Emprunts et dettes assimilés	
21 - Immobilisations corporelles	1 215 348,11	23 - Immobilisations en cours	
23 - Immobilisations en cours	889 473,93	458201 - Avances pour compte de tiers	14 187,57
TOTAL EXERCICE	3 685 189,89	TOTAL EXERCICE	7 845 327,89

Le Conseil Communautaire décide, à la majorité :

- d'approuver le Compte Administratif du budget principal pour l'exercice 2023.

Résultats des votes

Pour : 70

Farcy Pascal représenté par Wallet Daniel

Berthe Antoine

Balesdent Bruno

Patte Claude

Bourgeois Thibaut

Dufour Grégory

Bordret Xavier représenté par Monflier Bernard

Gamard Marcel

Mouton Eric

Cat René

Doyer Mathieu

Crépin Maurice

Level Hervé

Bouchez Franck

Labry Jean Louis représenté par Patte Claude

Gérard Olivier

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de reception de l'AR: 05/04/2024

080-200070936-DE_2024_018-DE

Beron Maïté représentée par Cat René
Briet Damien
Alexandre Isabelle
Wallet Daniel
Martin Jean Luc
Baillet Alain
Van Riek Onghena Marie José
Dulys Jean-Claude
Pruvot Jean Paul
Carpentier Fabien
Noël Frédéric
Doublet Odile
Evrard Philippe
Hornoy Arnaud, représenté par Philippe Evrard
Delorme Véronique
Merlin Marie Jeanne
Delcourt Pierre
Pecquet Jean Marie
Pley Olivier suppléé par Dureux Serge
Parment Philippe
Bacquet Antoine suppléé par Damet Christophe
Pierrin Philippe
Crépy Yves suppléé par Brunel Line
Sellier Philippe
Forestier Maurice
Croiset Laurence
Boucart Jean-Charles
Monfler Bernard
Balsamo Martial
Dubois Daniel représenté par Berthe Antoine
Pouilly Alain
Volant Marc représenté par Fourdinier Marie Claire
Fourdinier Marie Claire
Bourgeois Frédéric
Bost Patrick
Thueux Jacky
Magnier Annita représentée par Lepaysan Joanny
Porquet Joël représenté par Thueux Jacky
Lepaysan Joanny
Richard Renard
Nester Paul
Wattebled Rachel
Guesbier Francis représenté par Parment Philippe
Martin Jocelyne
Monin Yves, représenté par Martin Jocelyne
Farcy Joël
Sauvage Laurent
Riquet Michel suppléé par Henot Alain
Poupart Patricia
Soubry Patrick
Lecerf Dominique
Marcassin Daniel
Canal Valérie-Anne
Miannay Thierry

RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de reception de l'AR: 05/04/2024

080-200070936-DE_2024_018-DE

Contre : 0

Abstention : 6

Roucoux Annie représentée par Louvet Gérard

Ducastel Mejri Sophie

Louvet Gérard

Hareux Dany représentée par Ducastel Mejri Sophie

Jaméas Jean Jacques représenté par Conty José

Conty José

Ne prend/prennent pas part au vote : 0

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,
Claude HERTAULT



RF

Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

080-200070936-DE_2024_018-DE